

ARGUMENT

Pertinence de l'hospitalisation psychiatrique

L'hospitalisation psychiatrique est prise sous les feux croisés d'injonctions souvent paradoxales émanant de la société. Entre « gardez-le » et « soignez-le...mais en ambulatoire et surtout à moindre frais ! », les psychiatres doivent tracer un chemin de prise en charge qui respecte la personne en souffrance psychique selon un parcours de soin très individuel.

Ce parcours de soins s'entend, le plus souvent, en plusieurs séquences qui peuvent passer par un temps en hospitalisation complète. Depuis longtemps il est admis que cette séquence ne constitue pas le tout des soins qui se poursuivent pour un temps souvent beaucoup plus prolongé en « extra ».

Mais pourquoi ce recours à l'hospitalisation ? D'où vient cette idée que le fait de retirer les personnes de leur milieu de vie et de les regrouper dans un même lieu pour les soigner permet de faciliter la résolution des crises individuelles ?

Des voix s'élèvent pour dénoncer cette manière de faire. Certains annoncent même, de manière un peu fière, qu'ils sont capables de se passer des murs... Mais pourtant, l'hospitalisation reste bien souvent le premier recours pour faire face aux situations de crises des personnes en souffrance.

Parler de crise laisse supposer que l'hospitalisation est forcément courte et doit se limiter à la seule disparition des symptômes les plus bruyants... ceux que la société ne saurait voir.

Or, certaines hospitalisations se prolongent et il est des équipes qui revendiquent l'intérêt d'une telle prise de recul prolongé. Alors peut-on imaginer qu'il y a dans l'hospitalisation, en elle-même, une véritable plus-value qui justifie qu'on y ait recours ?

Que se passe-t-il pour le patient pendant ces onéreux séjours qui ne pourraient être remplacés par une prise en charge économe à domicile ?

L'hospitalisation psychiatrique : comment ça marche ? Pour combien de temps ? Pour quoi faire ? ... et même pour les enfants ?

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur l'hospitalisation en psychiatrie... sans jamais oser le demander !

LA PERTINENCE DE L'HOSPITALISATION EN PSYCHIATRIE

8h15 ACCUEIL

9h00 - Ouverture

*Pascal CRETE, Vice-Président Croix Marine Basse Normandie
Jean-Yves BLANDEL, Directeur Général, EPSM CAEN*

9h15 - L'hospitalisation psychiatrique : comment ça marche ?

Dr Marc TOULOUSE, psychiatre, EPSM CAEN, Président Croix Marine Basse Normandie

10h00 - « De l'hospitalo-centrisme à l'agencement pluriel des lieux de soins en psychiatrie : Représentations sociales et pratiques de l'institution psychiatrique »

Alexandre FARCY, étudiant en sociologie, université CAEN

10h45 PAUSE

11h00 - La place de l'informel dans les soins infirmiers

*Jean - Paul LANQUETIN, infirmier de secteur psychiatrique,
praticien chercheur en soins infirmiers, CH St-Cyr-au-Mont d'Or*

12h45 REPAS LIBRE

14h 30 - « Hospitaliser des enfants à temps plein, ah bon ? »

*Dr Caroline BIMIER, praticien hospitalier pédopsychiatre, pôle de
pédopsychiatrie BAYEUX*

15h30 - Notre post-cure : tremplin vers la sortie.

L'expérience de Mathilde, Aurélie et Caroline

*L'équipe du Dr SIX de l'unité de postcure, Pôle Côte Fleurie
EPSM CAEN*